

Comptes annuels

SARL 2 A

2 AVENUE BENOIT RACLET
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Exercice clos le 30/09/2025

APE : 4722z

SIRET : 80197564000013



CERALP

270 RUE JEAN-MICHEL SAVIGNY
69400 VILLEFRANCHE

Tél : 04 74 02 78 00
Fax : 04 74 02 78 01



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	81 817	67 748	14 069	19 882
Autres immobilisations corporelles	140 424	101 883	38 541	43 831
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 314		8 314	8 314
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	230 555	169 631	60 924	72 026
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 132		13 132	8 246
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	20 581		20 581	12 395
Autres créances	23 901		23 901	21 344
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	347 018		347 018	455 431
Charges constatées d'avance (3)	3 571		3 571	6 038
TOTAL ACTIF CIRCULANT	408 204		408 204	503 453
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	638 759	169 631	469 127	575 479
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

NA

**Bilan Passif**

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	179 045	219 777
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-10 830	59 268
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	179 215	290 045
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	50 604	80 684
Emprunts et dettes financières diverses (3)	124 873	71 296
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	775	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 884	77 300
Dettes fiscales et sociales	62 777	56 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	289 913	285 434
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	469 127	575 479
(1) Dont à plus d'un an (a)	20 305	50 584
(1) Dont à moins d'un an (a)	268 833	234 850
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2 A

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 469 127 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 10 830 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

MA

**Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 999	1 818		81 817
- Installations générales, agencements aménagements divers	136 776			136 776
- Matériel de transport	380			380
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 268			3 268
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	220 424	1 818		222 241
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 314			8 314
Immobilisations financières	8 314			8 314
ACTIF IMMOBILISE	228 738	1 818		230 555

MA

**Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 118	7 630		67 748
- Installations générales, agencements aménagements divers	93 773	4 696		98 470
- Matériel de transport	181	190		371
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 639	403		3 043
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	156 711	12 920		169 631
ACTIF IMMOBILISE	156 711	12 920		169 631



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 56 367 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 314		8 314
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 581	20 581	
Autres	23 901	23 901	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 571	3 571	
Total	56 367	48 053	8 314
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	8 156
Total	8 156



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 289 138 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	50 604	30 299	20 305	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 884	50 884		
Dettes fiscales et sociales	62 777	62 777		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	124 873	124 873		
Produits constatés d'avance				
Total	289 138	268 833	20 305	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	30 069			
(**) Dont envers les associés	124 873			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 124 873 euros.

**Notes sur le bilan****Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 473
Int. courus sur emprunts	20
Congés à payer	10 805
Charges sur congés à payer	4 322
Etat - charges à payer	1 810
Total	20 430

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 571		
Total	3 571		

2 A

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 €
Siège social : 2 AVENUE BENOIT RACLET BELLEVILLE
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
801 975 640 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUmise ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2026

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la **perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025**, s'élevant à **10 830,02 €**, de la manière suivante :

- Perte **10 830,02 €**

Par imputation sur le compte « Autres réserves »

Qui sera ainsi ramené de 179 044,98 € à 168 214,96 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les distributions de dividendes intervenues au cours des 3 derniers exercices :

- Exercice clos le 30 septembre 2024 : 100 000,00 Euros
- Exercice clos le 30 septembre 2023 : 100 000,00 Euros
- Exercice clos le 30 septembre 2022 : Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GERANT
Monsieur Mohamed AIT-HAMMOU

